DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EUZET (30360)

SEANCE DU Lundi 25 Mai 2020

N° DE LA DELIBERATION: 2020009

Le Conseil Municipal de la commune d'Euzet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer communal d'Euzet-les-Bains.

Présents : Mme Bonot Anne-Marie, Mr Bourguet Sébastien, Mme Buchon Christine, Mr Croxo Charles. Mme Croxo Stéphanie, Mr Lafont Eric, Mr Laine Jean-Michel, Mr Ozil Cyril, Mr Ozil Sylvain, Mme Recht

Caroline, Mr Sauvayre Jean-Luc

Absents : néant

A été nommé secrétaire : Stéphanie Croxo

NOMBRES DE MEMBRES:

Afférents au Conseil Municipal: 11

En exercice: 11

Qui ont pris part à cette délibération : 11 Date de la convocation: 18/05/2020 Date d'affichage: 20/05/2020

Objet de la délibération : Election du Maire

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-1, L 2122-4 et L 2122-7:

Vu le décret N° 2020-571 du 14 mai 2020 définissant la date d'entrée en fonction des Conseillers Municipaux et Communautaires élus dans les communes dont le Conseil Municipal a été entièrement renouvelé dès le premier tour des élections municipale et communautaires organisé le 15 mars 2020 ;

L'article L 2122-1 dispose que «il y a, dans chaque commune, un Maire et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du Conseil Municipal ».

L'article L 2122-4 dispose que « le Maire et les Adjoints sont élus par le Conseil Municipal parmi ses membres ».

L'article L 2122-7 dispose que « le Maire et les Adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue ». Il ajoute que « si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Le doyen, Mr Charles Croxo sollicite deux volontaires comme assesseurs : Mr Sébastien Bourguet et Mr Sylvain Ozil acceptent de constituer le bureau.

Le doyen, Mr Charles Croxo propose de désigner Mme Stéphanie Croxo pour assurer la fonction de secrétaire.

Le doyen Mr Charles Croxo invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

Envoyé en préfecture le 27/05/2020 Reçu en préfecture le 27/05/2020

ID: 030-213001092-20200525-20200009-DE

nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 11

nombre de bulletins nuls : 00

nombre de bulletins blancs : 01

suffrages exprimés: 10

majorité requise : 06

Mr Cyril Ozil a obtenu 10 voix

Mr Cyril Ozil ayant obtenu la majorité absolue des voix est proclamé Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Mr Cyril Ozil prend la présidence et remercie l'assemblée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Conseil Municipal,

Mme Bonot Anne- Marie	Mr Laine Jean- Michel	
Mr Bourguet Sébastien	Mr Ozil Cyril	
Mme Buchon Christine	Mr Ozil Sylvain	
Mr Croxo Charles	Mme Recht Caroline	
Mme Croxo Stéphanie	Mr Sauvayre Jean- Luc	
Mr Lafont Eric		

